



**TRAVAILLEUSES
DE LA CONSTRUCTION**

Observatoire des effets de la crise et de la relance

BULLETIN AUTOMNE 2021

LES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE VONT BON TRAIN !

Depuis septembre 2021...



Rencontres avec plus de 50 travailleuses de métier et d'occupation et intervenantes de l'industrie (les consultations se poursuivront en 2022).



Veille et analyse des mesures de relance, de rareté et d'activation de la main-d'œuvre mises en place par le gouvernement du Québec et la Commission de la construction du Québec (CCQ).



Tournée amorcée dans plusieurs régions de la province (Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Lanaudière, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Montérégie, grande région de Montréal).



Suivi des débats et des interventions concernant la rareté de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie.

Un « momentum » à saisir pour soutenir l'intégration durable des femmes dans l'industrie

Un consensus se dégage indiquant que l'industrie est actuellement à la croisée des chemins: il est temps, plus que jamais, de concrétiser la pleine intégration et le maintien durable des femmes dans le secteur.

- Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans l'industrie. En 2020, les 4 849 travailleuses de métier et d'occupation représentaient 2,73% de la main-d'œuvre.
- Bien que 1200 nouvelles travailleuses aient fait leur entrée dans l'industrie en 2020 (un sommet historique), près de 700 femmes l'ont quittée entre 2019 et 2020. En moyenne, 54% des femmes qui intègrent l'industrie n'y sont plus 5 ans plus tard (contre 33% des hommes).
- Les tendances historiques démontrent que le faible pourcentage de femmes dans l'industrie est directement lié aux importants problèmes de rétention des travailleuses.



Quels seront les **impacts** de la crise de la **COVID-19** et des mesures de **relance économique** sur la **capacité de maintien** des travailleuses dans l'industrie?

Rappel des objectifs

- 1 Documenter les effets socio-économiques de la COVID-19 et ceux de la relance économique sur les parcours d'emploi et sur la rétention des travailleuses dans l'industrie;
- 2 Mieux comprendre les réalités et les défis rencontrés par les travailleuses au regard des différents métiers et occupations, secteurs et régions d'activité;
- 3 Identifier des pistes d'action et formuler des recommandations adaptées aux réalités des travailleuses et de l'industrie.

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT EN 2022 !

QUELQUES OBSERVATIONS ET PISTES À SUIVRE



Une reprise forte et des effets de la pandémie qui persistent

La première vague de COVID-19 et la « mise sur pause » de l'industrie de la construction au printemps 2020 ont eu des effets pendant plusieurs mois:

- Les retards des travaux ont provoqué une intensification du travail dans les premiers mois de reprise, particulièrement dans les secteurs résidentiel et institutionnel-commercial.
- Plusieurs travailleuses n'ont pas été en mesure de reprendre le travail au printemps et à l'été 2020. En raison des fermetures intermittentes des écoles et des services de garde, les travailleuses mères d'enfants en bas âge, monoparentales ou dont le conjoint ou la conjointe travaillait à temps plein, ont été contraintes de retarder leur réintégration.
- Les accommodements de conciliation travail-famille accordés par les employeurs ont été cruciaux pour le retour de plusieurs femmes sur les chantiers.

Depuis l'automne 2020, l'augmentation et l'accélération des investissements et des mises en chantier ont occasionné une intensification du rythme de travail, une pression à la productivité et une augmentation globale des heures travaillées.

- Les travailleur-euse-s doivent souvent travailler plus et plus vite et doivent souvent aussi composer avec des équipes morcelées ou réduites.
- Les employeurs semblent plus enclins à embaucher des femmes, vu leurs difficultés à recruter de la main-d'œuvre qualifiée.
- Les apprenti-e-s ne bénéficient pas toujours de l'encadrement et du soutien prévus dans leur processus d'apprentissage.
- Le record d'heures travaillées dans l'industrie établi en 2019 a été fracassé en 2021; les heures travaillées en 2021 ont largement surpassé les projections de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Les interruptions dans les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales causées par la pandémie, les catastrophes climatiques et les conflits sociaux entraînent des problèmes de disponibilité des matériaux qui perturbent la planification et la réalisation des travaux.

- Le volume d'heures travaillées par les travailleuse-s est parfois imprévisible puisqu'il varie selon les reports ou le rattrapage des travaux.
- Les bouleversements dans la séquence des travaux et dans l'enchaînement des différents corps de métier entraînent des déplacements fréquents de chantiers pour les travailleuse-s, ainsi que des surcharges de travail.





COVID-19: des améliorations sanitaires durables sur les chantiers?

L'instauration et le resserrement des obligations relatives aux toilettes et aux stations de lavage des mains en raison de la COVID-19 ont redressé un problème important déploré depuis de nombreuses années par les travailleuses de l'industrie. Or, plusieurs constatent déjà un laisser-aller et un retour en arrière dans certains milieux.



Conciliation travail-famille: des obstacles persistants

La pénurie de places en service de garde et l'inadéquation entre les horaires des services de garde et ceux des chantiers de construction constituent toujours un obstacle à la pleine participation des travailleuses à l'industrie et à leur capacité de maintien.

Les difficultés des employeurs à recruter des travailleur·euse·s compétent·e·s les forcent à consentir à des mesures de conciliation travail-famille pour assurer leur rétention.

- En 2021, le ministère de la Famille évaluait que 51 000 enfants sont en attente d'une place en service de garde et plus de 88 000 sont en attente d'une place subventionnée.



Harcèlement et discrimination: des obstacles historiques et systémiques

Les travailleuses demeurent sujettes à différentes formes de harcèlement sexiste et sexuel qui contribue à leur isolement, nuit à leur intégration et plus largement à leur bien-être au travail.

L'augmentation du nombre de travailleuses sur les chantiers de la construction facilite la création de réseaux d'entraide et de solidarité pour faire face au harcèlement et à la discrimination sexiste.

- Selon un sondage de la CCQ, 35 % des travailleuses disent « avoir vécu des situations de discrimination reliées à leur sexe ou à leur ethnie » (contre 6% des travailleurs).
- Selon Statistiques Canada, la prévalence des comportements sexuels inappropriés subis dans le milieu de travail est plus élevée chez les femmes qui travaillent en milieu non traditionnel. En 2018, 40% des femmes travaillant dans un milieu à prédominance masculine ont été la cible d'un comportement sexuel non désiré au travail (contre 27% des femmes dans les autres milieux).

Bien que la peur de représailles et le manque d'informations sur les droits constituent toujours des problèmes importants dans les parcours des femmes, il semble y avoir certaines améliorations quant à la prise en charge du harcèlement dans les milieux de travail. (Le travail n'est pas terminé!)



Santé et sécurité au travail

L'intensification des travaux soulève des préoccupations importantes quant au respect des règles de santé et sécurité au travail ainsi que des mesures de santé publique liées à la COVID-19.

Plusieurs travailleuses doivent à ce jour composer avec les séquelles d'accidents et de lésions professionnelles qui semblent être attribuables aux conditions d'apprentissage déficientes du métier, à l'inadéquation ou à l'absence des équipements et des outils et à l'accélération du rythme de travail.

Enfin, des problèmes persistent quant à la prévention des accidents dans les milieux de travail et à leur prise en charge effective (banalisation des risques et atteintes, sous-déclaration des accidents, peur de représailles, retour prématuré au travail, etc.).

- Selon un sondage de la CCQ publié en 2021, 25% des femmes qui ont quitté l'industrie sont « malades, accidentées du travail, incapables de travailler ou hors du marché du travail » (contre 13% pour les hommes).

Pour une pleine participation des femmes aux chantiers de la relance

Frappée comme d'autres secteurs par la mise sur pause de ses activités au printemps 2020, l'industrie de la construction a connu une reprise rapide, soutenue par le gouvernement québécois, qui a fait de la construction le moteur de son plan de relance économique post-COVID-19.

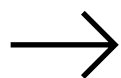
Le gouvernement québécois a ainsi injecté 120 M\$, afin d'accélérer les travaux et d'attirer plus de 10 000 nouveaux travailleur·euse·s annuellement. Il a aussi affirmé sa volonté de soutenir l'intégration des femmes parmi les groupes sous-représentés dans l'industrie.

Les femmes qui œuvrent dans la construction profiteront-elles pleinement des opportunités offertes par le déploiement des grands chantiers d'infrastructures? Y travailleront-elles autant que les hommes?

- En 2019 et 2020, les femmes ont cumulé, en moyenne, 74% des heures travaillées par les hommes.
- Seulement 39% des emplois occupés par les femmes sur les chantiers de construction sont assujettis à la Loi R-20 (contre 85% pour les hommes). Comparativement aux hommes, les femmes sont donc moins nombreuses à bénéficier des avantages des conventions collectives de l'industrie (salaires, protection syndicale, avantages sociaux, etc.)

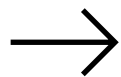
UNE INDUSTRIE EN TRANSFORMATION : DE NOUVELLES MESURES ET LEURS EFFETS À SURVEILLER

De nombreuses préoccupations et questions subsistent quant aux nouvelles *Mesures de rareté* qui sont entrées en vigueur au printemps 2021. Quels seront les effets des assouplissements d'accès à l'industrie, de l'accélération du processus d'apprentissage et de l'assouplissement des règles de compagnonnage sur :



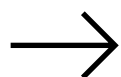
le **développement des compétences** et la progression professionnelle?

La combinaison des mesures de rareté visant la bonification des heures du DEP avec celle de l'admissibilité avancée au statut de compagnon a pour effet de diminuer le temps d'apprentissage des apprenti-e-s. Ainsi, plusieurs travailleur-euse-s ne se sentent pas prêt-e-s à devenir compagnon, et ont des inquiétudes sur les conséquences à moyen-long terme de ces mesures.



la **protection des travailleur-euse-s** et la **prévention des risques en matière** de **santé et sécurité au travail**?

L'industrie de la construction trône au triste sommet des secteurs de travail les plus meurtriers et où surviennent le plus grand nombre d'accidents de travail. Selon un sondage de la CCQ publié en 2021, plus de 1 travailleur sur 3 affirme que les mesures de sécurité sont insuffisantes sur les chantiers.



la **rétenion** des travailleuses dans l'industrie de la construction?

Depuis 2017, la proportion de nouveaux travailleur-euse-s qui entrent dans l'industrie en tant que non-diplômés est en importante augmentation. Il y a fort à parier que cette tendance sera encore plus renforcée au regard des données de 2021.

À titre d'illustration, en 2019, comparativement à 2017, le taux de nouveaux charpentiers-menuisiers diplômés a diminué tandis que le taux de non-diplômés a augmenté de manière fulgurante.

Nouvelles entrées dans l'industrie de la construction dans le métier de charpentier-menuisier

	2017	2019	Variation
Diplômés	2 366	2 064	- 13 %
Non-diplômés	237	2 645	+ 1016 %

Le taux de départ des travailleurs non-diplômés de l'industrie est particulièrement élevé, et de façon accrue pour les femmes. Notons qu'en 2020, 84% des femmes qui sont entrées dans l'industrie avaient un statut de non-diplômées.

Taux d'abandon après 5 ans (CCQ, 2018)

	Femmes	Hommes
Diplômés	45 %	25 %
Non-diplômés	61 %	41 %

Sources

Commission de la construction du Québec (CCQ), *Perspectives 2022*, décembre 2021

CCQ, Les femmes dans la construction – portrait statistique 2020

CCQ, *Revue de l'activité dans l'industrie de la construction*, 3^e trimestre 2021, vol. 43, no 3, décembre 2021

CCQ, Les abandons dans l'industrie de la construction au Québec, janvier 2021

CCQ, *Perspectives régionales dans l'industrie de la construction 2021-2025*, mars 2021

CCQ, Mesures visant à contrer les effets de la rareté de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction

CCQ, *Perspectives 2021*, décembre 2020

CCQ, *Analyse de la situation des femmes dans l'industrie de la construction comparaison entre les provinces du Canada*, 2016

CCQ, *Fiches statistiques par métier et occupation spécialisée dans la construction – Portrait du parcours des femmes et des hommes* (2013 à 2017), 2018

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), *Statistiques annuelles 2020*

Gouvernement du Québec, *Plan d'action pour le secteur de la construction*, mars 2021

Gouvernement du Québec, *Plan québécois des infrastructures 2020-2030*, mars 2020

Romain Schué, « Combien d'enfants sont réellement en attente d'une place subventionnée? », Radio-Canada, 12 mai 2021.

Statistiques Canada, *La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada*, 2018

Le projet « *Travailleuses de la construction – Observatoire des effets de la crise de la COVID-19 et de la relance économique* » est réalisé par

grâce au financement de



Femmes et Égalité
des genres Canada



Action travail des femmes

Women and Gender
Equality Canada

